

SAINT-ESTÈPHE

Premier pas franchi

Comme chacun sait, la viticulture représente l'essentiel de la force économique de la commune, il était donc normal que la municipalité souhaite établir un contact et jeter les bases d'un véritable partenariat. Pourtant, malgré les 85 invitations envoyées et le soutien appuyé du syndicat viticole, seuls une vingtaine de viticulteurs avaient jugé faire le déplacement. Seuls quelques grands châteaux tels Montrose ou Lafont-Rochet avaient pris la peine de s'excuser.

État des lieux

L'exposé préliminaire de Jean-Paul Ninaud, adjoint chargé des finances, qui a par ailleurs conduit la réunion était pourtant instructif. Basé sur l'analyse des 81 déclarations de récolte déposées, il a permis de mieux comprendre ce que représente l'activité viticole dans la commune. C'est ainsi que les 12 000 hectares de vignes recensés produisent environ 60 000 hectos annuels. Sur les 600 salariés employés par les propriétaires seulement 200 résident sur le territoire communal. Le chiffre d'affaires de cette activité économique avoisine les 100 millions d'euros par an.

Mises en parallèle, les statistiques sur la commune elle-même permettent d'appréhender les différences, il y a aujourd'hui un peu moins de 1 700 habitants (3 000 recensés en 1919) et le budget annuel de la commune est de 2 millions d'euros (1,4 million d'euros pour le fonctionnement et seule-



une assistance clairsemée. PHOTO DR

ment 600 000 euros pour les investissements). Ces statistiques, ainsi que l'a indiqué Jean-Paul Ninaud, ont le mérite de faire toucher du doigt la faible marge de manœuvre de la municipalité.

Pourtant ce ne sont pas les idées qui manquent... et l'ensemble des conseillers présents a tour à tour pris la parole pour rappeler les grandes lignes de projets en cours : révision du PLU, étude d'une convention d'aménagement du bourg afin de le sécuriser et de l'embellir, actions de communication pour accroître le rayonnement de la commune, développement durable...

Collaboration nécessaire

Pourtant c'est surtout lorsqu'il a été question de l'utilisation du réseau routier et des volumes trai-

tés par la station d'épuration que les viticulteurs se sont sentis encore plus concernés. Il n'a en effet échappé à personne que les routes de la commune étaient souvent malmenées par l'utilisation incontrôlée de certaines machines agricoles. Et pour ce qui est de la station d'épuration, la seule constatation de l'augmentation considérable des volumes traités au moment des vendanges parle d'elle-même.

Par cette première réunion, la municipalité avait surtout souhaité établir un contact : ce qui fut fait avec les présents. Et la constitution de commissions extra-communales composées de viticulteurs et de conseillers municipaux devrait permettre de faire avancer bien des sujets sensibles.